



Avant toute manipulation dans le but de survoler la zone vous êtes priés de demander une autorisation et de vous manifester à l'accueil /billeterie du château

Pour tous renseignements, veuillez contacter par avance:  
Agnès Daubrège au:  
04/68/45/40/55



## PRESSE AUTORISATIONS

### SURVOL DE LA ZONE DRONE ET PARAPENTE

Le Château de Peyrepertuse est un monument historique recevant du public.

Les drones et parapentes sont autorisés, mais uniquement en dehors des heures d'ouverture et en respectant la réglementation applicable.

Lien vers la réglementation guide  
DSAC  
Direction Générale De L'aviation  
Civile

